

# VOTRE MUNICIPALITE ET LA POLICE NATIONALE SE MOBILISENT POUR VOTRE SECURITE

## ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

MOULINEAUX



**La prévention  
C'est l'affaire de tous**



**La protection du voisinage c'est l'ensemble des moyens et actions à entreprendre pour développer la coopération et donc mieux combattre les vols par effraction.**

**Brisez l'isolement de certains résidents du quartier.**

COMPOSEZ LE :

24 h / 24

**17**

7 j / 7

# La prévention c'est votre affaire



**Informez vos voisins sur la mise en pratique de règles simples de sécurité et sur l'importance d'une surveillance mutuelle en cas d'absence.**

**Signalez rapidement et avec précision tout comportement suspect ou situation inhabituelle (type de situation, localisation, nombre de personnes, signalement détaillé du ou des individus...).**

**N'intervenez pas physiquement si vous n'êtes pas en mesure de le faire mais alertez les forces de sécurité en faisant le 17.**



**Chez vous, méfiez-vous  
des vols par ruse ou par  
usage de fausse qualité**



**De plus en plus les escrocs abusent de la confiance, de la gentillesse des habitants.**

**Pour éviter d'être victime de ce type d'escroquerie, ne laissez pas entrer chez vous des inconnus : même s'il s'agit de femmes et d'enfants.**

**Dans le cas d'une personne en uniforme (poste, police...), exigez une carte professionnelle. En cas de doute composez le 17**



**Ne laissez entrer  
qu'une seule personne  
à la fois.**



**Vous sortez  
soyez vigilant !**



**Ne tentez pas les voleurs en conservant d'importantes sommes d'argent ou en mettant en évidence des objets de valeurs ; la cachette "introuvable" n'existe pas. Conservez les dans le coffre de votre banque.**

**Renforcez votre porte (si possible blindée) avec une ou deux serrures supplémentaires, installez une alarme performante, un temporisateur (lumière, musique...) qui fera croire à l'occupation de la maison. Si vous êtes victime du vol de vos clés rendez vous à votre domicile et faites appel à un serrurier**



**Soyez prudent !**



**Vous avez un doute, faites appel à un voisin ou la police (17).**

**Prenez garde au HOME-JACKING (vol de véhicule après vol des clés commis la nuit en présence des occupants).**

**Évitez le en ne laissant pas sacs à main et trousseaux de clés près de la porte d'entrée.**

**Ne laissez ni clés ni objets de valeur dans le véhicule et mémorisez votre N° d'immatriculation.**



**Vous sortez  
soyez vigilant !**



**Fermez bien toutes les issues de votre habitation (portes, fenêtres, garage...) même pour une courte durée.**

**Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même quand vous croyez un endroit sûr (paillason, pot de fleur, boîtes au lettres..) ces endroits sont connus et "visités" en premier.**

**N'indiquez que votre nom, jamais le prénom, ni votre état (Mme veuve...) sur la sonnette, la boîte au lettres... ou votre répondeur.**



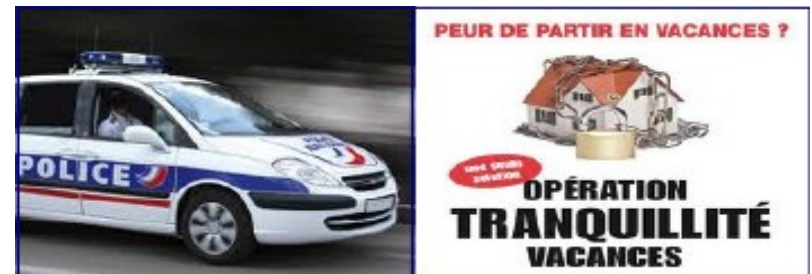
**Vous partez en  
vacances, prenez vos  
précautions !**



**Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (rondes de police) organisées lors des périodes de vacances, signalez votre départ auprès des services de police.**

**Assurez vous d'avoir bien verrouillé l'ensemble des issues de votre habitation.**

**Ne laissez aucun outil ou échelle dans le jardin ou à proximité du logement.**





**Vous partez en  
vacances, prenez vos  
précautions !**



**Ne communiquez pas votre absence sur le répondeur ou sur les réseaux sociaux.**

**Demandez à la Poste ou à un voisin de conserver votre courrier (une boîte pleine est le signe d'une habitation vide).**

**Indiquez la durée de votre absence à vos amis et voisins.**

**Donnez les clés à une personne de confiance qui passera chez vous et donnera l'impression que le logement est occupé.**

